CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USÉES DE BOISCHATEL,
L'ANGE-GARDIEN ET CHÂTEAU-RICHER

L'Ange-Gardien, le 15 mars 2022

Procès-verbal de la séance régulière de la Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer, tenue à la salle de la Mairie de l'Ange-Gardien, le 15e jour du mois de mars 2022 à 19h.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Roger Roy, messieurs Pierre Lefrançois, Daniel Morin, Maxime Roberge, Alexandre Richard et de madame Martine Giroux Le directeur général et greffier-trésorier est également présent ainsi que le technicien chef.

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Roger Roy.

ORDRE DU JOUR

1) Ouverture de la séance
2) Adoption de l'ordre du jour
3) Adoption du procès-verbal du 15 février 2022
4) Dépôt des rapports d'exploitation du mois de février 2022
5) Adoption du paiement des dépenses
6) Autorisation de dépense – Abri temporaire – Usine
7) Autorisation de dépense – Système UV – Usine
8) Autorisation d'appel-d 'offres pour le transport, la manutention, la valorisation et/ou l'enfouissement des boues déshydratées
9) Période de questions
10) Levée de l'assemblée

2) 2022-03-014 « Adoption de l'ordre du jour »

Il est proposé par monsieur Pierre Lefrançois et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis par le directeur général et secrétaire-trésorier.

3) 2022-03-015 « Adoption du procès-verbal du 15 février 2022 »

Il est proposé par monsieur Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2022 tel que présenté.

4) Rapport de l'exploitant

Le technicien-chef dépose et commente le rapport d'exploitation du mois de février 2022.

5) 2022-03-016 « Adoption du paiement des dépenses »

Il est proposé par madame Martine Giroux tel que présenté au Conseil. Le directeur général et greffier-trésorier confirme que la Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

6) **2022-03-017 « Autorisation de dépenses – Abri temporaire – Usine »**

Considérant la nécessité d'avoir des véhicules à l'abris des intempéries pendant la saison hivernale ;

Considérant la demande de prix effectuée par le chef technicien ;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Alexandre Richard et résolu unanimement l'acquisition d'un abri temporaire d'hiver pour le Sprinter 4x4 à la compagnie ANPB inc. pour un montant estimé de 4 667.00$ plus les taxes.

Cette somme sera prise au fonds de roulement à partir de janvier 2023

7) **2022-03-018 « Autorisation de dépenses – Système UV – Usine »**

Considérant la nécessité d'avoir des pièces de remplacement pour le système UV de l'usine de traitement ;

Considérant la demande de prix effectuée par le chef technicien ;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Maxime Roberge et résolu unanimement l'acquisition de pièces de remplacement pour le système UV de l'usine à la compagnie Brault Maxtech inc. pour un montant ne dépassant pas 25 000$ taxes incluses.

8) **2022-03-019 « Autorisation d'appel d'offres public pour le transport, la manutention, la valorisation et/ou l'enfouissement des boues déshydratées »**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres public pour le transport des boues de l'usine de traitement des eaux usées ;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à procéder à un appel d'offres public (SEAO) pour le transport, la manutention, la valorisation et/ou l'enfouissement des boues déshydratées.

9) **Période de questions :**

Aucune

10) **2022-03-020 « Levée de l'assemblée »**

Il est proposé par madame Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 19h05.

_____	_____
Roger Roy	Daniel Boudreault
Président	Directeur général et secrétaire-trésorier